



**UNION GÉNÉRALE
DES INGÉNIEURS
CADRES
ET TECHNICIENS**

Case 408
263 rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

TÉLÉPHONE
01 48 18 81 25

TÉLÉCOPIE
01 48 51 64 57

E-MAIL
ugict@cgt.fr

INTERNET
www.ugict.cgt.fr

L'UNIVERSITÉ EST AUSSI L'AFFAIRE DU MONDE DU TRAVAIL

Le gouvernement vient d'être amené à modifier son projet de réforme de l'université suite aux protestations de la communauté universitaire et aux réactions de l'opinion publique.

Le vote très négatif du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a pesé lourd. Le Cneser est une instance représentant les intérêts supérieurs du pays. C'est-à-dire tout ce qu'il compte comme forces vives, du Medef jusqu'aux Confédérations de salariés en passant par exemple par les parents d'élèves et bien entendu, le monde universitaire.

C'est donc l'ensemble de la société qui a rejeté le projet de loi du gouvernement, au grand dam du Medef, mais faut-il le souligner ?

Nul hasard donc à ce que le Président de la République ait repris la main sur ce dossier. **Des premières modifications ont été obtenues, mais la logique libérale du projet demeure et l'action pour une autre réforme est plus que jamais à l'ordre du jour.**

☞ Ainsi, tout le monde se félicitera que l'État porte l'effort financier pour former un étudiant en enseignement supérieur au niveau de celui, aujourd'hui, consacré pour les lycéens ! Mais cela ne révèle-t-il pas la misère de notre enseignement supérieur ? Cet accroissement de l'effort est-il suffisant ? Les écoles d'ingénieurs, les Grandes écoles de ce point de vue, consacrent des moyens bien supérieurs.

☞ Ainsi, tout le monde préfère l'excellence à la misère. Mais de quoi parle-t-on ? De l'excellence que certains atteignent en sélectionnant à tout va ? Et c'est effectivement la voie que le gouvernement propose aux universités de prendre.

Ce type d'excellence répond-il aux défis à relever ?

La Cgt ne le pense pas !

Car le premier défi à relever est : la nécessaire augmentation du nombre de jeunes à former au niveau supérieur

Dès lors, l'Université se trouve devant plusieurs responsabilités :

- le droit d'accès ;
- la qualité de la formation (contenu et conditions des études) ;
- les capacités qu'offre la formation en matière d'insertion professionnelle ;
- sans oublier la quatrième mission : le développement des savoirs et des connaissances et leur transmission à l'ensemble de la société.

La Cgt a déposé auprès du gouvernement un projet de réforme structurée autour de 4 axes

1 - Garantir accès, égalité des chances et réussite

L'excellence est une belle et grande idée. Mais il ne peut s'agir pour l'Université de reproduire ce que font les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs... L'excellence doit garantir sur tout le territoire l'égalité des accès, des chances...

Propositions

Amélioration des moyens et conditions pédagogiques.

Une structure de l'université qui suive et accompagne chaque étudiant jusqu'à son insertion professionnelle.

2 - Droit à l'insertion professionnelle

Propositions

Encadrement de l'autonomie des universités en matière de contenus, finalités et validation des diplômes.

Élaboration paritaire de l'offre de formation et des contenus professionnalisants à partir d'une évaluation régionale et nationale des besoins dans toutes les disciplines.

Le Medef ne peut y prétendre l'exclusivité. Les confédérations syndicales de salariés doivent être de droit dans ce dispositif. C'est une condition pour un contenu fort des formations, ne visant pas seulement la seule employabilité que prône les entreprises.

Un cadrage national doit permettre l'affichage des formations et diplômes auprès des étudiants et des employeurs et leur garantir une valeur nationale.

Ces dispositions sont nécessaires pour imposer la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, y fixer des conditions minimum d'embauches statutaires et de salaires, empêcher toute mise en concurrence entre nouveaux diplômés et salariés en activité.

3 - NON à l'autonomie des Universités, OUI à l'autonomie de l'Université

Grâce à 68, puis la réforme de 1984, l'université a pu développer son autonomie, se démocratiser, donner leur place à la jeunesse, aux personnels, à la société civile, entre autre, aux confédérations syndicales qui peuvent porter les intérêts de tous à partir des réalités du travail et des salariés dans les entreprises.

Autonomie ou dépendance ?

Le projet de loi vise à accroître la part des budgets extérieurs; fondations, entreprises, régions... C'est la certitude d'un développement d'inégalités territoriales, dans l'offre de formation pilotée par des considérations et des intérêts externes aux enjeux de l'enseignement supérieur.

La Cgt propose une loi budgétaire quinquennale de financement pour assurer des financements publics, durables, et une offre de formation cohérente au plan national et des territoires.

Autonomie ou inégalité ?

La loi donne aux présidents des droits de Pdg en matière d'embauche, (public/privé...), et de rémunérations. Cela vise à imposer le développement d'« un marché » parmi les enseignants du supérieur et les personnels. Cela concourra à concentrer peu à peu les moyens sur quelques universités tout en y faisant reculer l'emploi public, garantie importante de l'indépendance, l'éthique professionnelle et républicaine de l'enseignement public.

☞ La Cgt propose de préserver une gestion nationale responsable des qualifications des personnels dans l'objectif d'assurer un maillage universitaire de qualité répondant aux besoins des territoires.

☞ Un bilan doit être fait des procédures statutaires de mobilité actuelles pour les rendre plus transparente et plus efficaces.

Gestion du patrimoine : pour ou contre l'égalité

Si le transfert de la gestion des locaux signifie donner à quelques Universités la possibilité de dégager facilement des moyens budgétaires supplémentaires par de simples opérations immobilières, ce sera source d'aggravation des inégalités entre Universités.

La Cgt propose de mutualiser les fonds qui pourraient être dégagés par une gestion réfléchie des locaux universitaires... et en tout état de cause, de faire un bilan des causes profondes des difficultés chroniques que rencontrent les universités dans l'entretien et la sécurisation des locaux.

4 - L'enjeu démocratique

Réduire le Conseil d'Administration, renforcer les pouvoirs des Présidents est un axe fort de la loi pour imposer une réforme qui n'est pas partagée. Opérer une forte réduction du nombre de ses membres signifie immanquablement de « nouveaux équilibres » au sein du CA.

Que vise le gouvernement en y faisant simultanément la part belle aux représentants des employeurs au détriment des étudiants, des personnels et des représentants des salariés et de la Société ?

N'opposons pas démocratie et efficacité. Le nombre en soi ne règle rien. Les orientations stratégiques doivent être traitées par un CA qui garantisse une représentation de droit des confédérations syndicales de salariés, aux personnels et aux étudiants. En effet, l'ouverture de l'université sur le monde de l'entreprise ne se réduit pas à l'ouverture aux seuls employeurs.

**Pour une réforme partagée et réussie de l'université,
la Communauté Universitaire,
l' Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens Cgt,
organisent à partir du 2 Juillet et jusque fin 2007
des Assises de l'Enseignement Supérieur.**

●
Autonomie ?

Excellence ?

Moyens budgétaires ?

Pilotage plus efficace ?

●
La réforme, du moins

sa philosophie

serait-elle

indiscutable,

incontournable,

obligatoire ?

●
Faut-il en faire

notre affaire ?